Zeitschrift: Schweizer Soldat: Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-

Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 16 (1940-1941)

Heft: 16

Rubrik: Pour se distraire au cantonnement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le «beau temps» — souffrent de vivre dans une atmosphère d'instabilité.

On trouvait autrefois tout naturel de tabler sur des certitudes. On choisissait tranquillement une profession, on faisait des études ou un apprentissage, on exploitait le commerce de son père, on entrait dans une affaire où l'on était introduit. La faillite était considérée comme une honte. N'est-ce pas une preuve que la lutte était bien moins âpre que maintenant? L'un a dû interrompre ses études, l'autre abandonner ses affaires, son travail, changer de profession peut-être, ajourner certains projets ou quitter sa famille. Mais ne grognons pas. Chez nous, nous n'avons pas le droit de nous plaindre.

L'homme de faction «veille à la sécurité des lieux et signale au commandant de garde tous bruits ou lueurs insolites», mais comme il n'y a rien à signaler, il continue à rêver et il s'arrête à des questions auxquelles il n'aurait jamais pris peine de penser ailleurs.

... Je grelotte de froid et me secoue vigoureusement

pour me dégourdir... un coup au clocher du village: minuit et demie. Cinq minutes plus tard, cet ami Vicla-Tempête arrive sans hâte pour me relever. On l'aura réveillé en le tirant par la jambe.

- Debout, c'est ton tour!
- Déjà? aura répondu Vic, qui, après quatre heures de sommeil, aura eu l'impression d'avoir dormi quelques minutes. Il se sera alors levé, bâillant et grelottant.

A mon tour de retrouver la bonne chaleur du corps de garde!

D'ailleurs, après une pose, n'importe quoi paraît sympathique et accueillant et, tout habillé, je me roule dans une couverture sur la paille, comme l'exige la consigne et je m'endors aussitôt.

Le commandant de garde, lui, veillera jusqu'à deux heures du matin en lisant de stupides romans. Les autres sentinelles au repos ronflent ... en attendant qu'on vienne leur tirer la jambe! Car. P. Favre.

Pour se distraire au cantonnement

Solutions des problèmes posés dans le numéro précédent.

Répartition des frais. — Puisque les 3 hommes ont travaillé autant l'un que l'autre, le prix du travail total sera: 210 fr. \times 3 = 630 fr.

14

Prix du travail effectué pour le premier jardin: 45 fr. \times 8 = 360 fr.

Prix du travail effectué pour le second jardin: 45 fr. \times 6 = 270 fr.

Le premier cultivateur devra donc payer 360 fr. — 210 fr. = 150 fr.

Le second cultivateur devra donc payer 270 fr. - 210 fr. = 60 fr.

*

La montre qui retarde et avance. — Dans une journée complète, la montre avance de

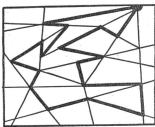
$$\frac{1}{3} - \frac{1}{4}$$
 soit $\frac{1}{12}$ de minute.

On serait donc tenté de dire: il lui faudra $2:\frac{1}{12}=24$ jours. En réalité, au bout de 20 jours, au soir, la montre a avancé de $\frac{20}{12}$ ou $\frac{5}{3}$ de minutes et comme elle avance pendant la nuit de $\frac{20}{12}$ ou $\frac{5}{3}$ de minutes au matin son avance est de

¹/₂ de minutes, au matin son avance est de
$$\frac{5}{3} + \frac{1}{3} = \frac{6}{3}$$
 ou 2 minutes.

La montre mettra donc 20 jours plus la durée d'une nuit pour avancer de 2 minutes.

La visite de la ville. — Voici l'îtinéraire suivi par le voyageur, s'il a respecté les conditions posées:



Petits problèmes

Les salaires. — Deux directeurs de banque sont payés de la façon suivante: le premier à raison de 20,000 francs par an avec une augmentation annuelle de 400 fr.; le second à raison de 20,000 francs par an, comme le premier, avec une augmentation de 100 fr. par semestre. Sachant que les paiements se

font tous les ans pour le premier, et tous les six mois pour le second, on demande quel est celui qui gagne le plus?

(Solution dans le prochain nº.)

Solution du mot croisé No. 19

M	Α	R	C	Н	E	9	L	M	0
								I	
В	0	L		R	I	T			E
Ι	N	L	A	S	S	A	В	L	E
								E	
								I	
								2	
Α	R	T	25	T	R	E	S	S	E
Т	100	A	S	100	E	C	H	0	S
I	N	T	E	R	38	S	E	L	
0	U		L	0	T		E		
N	E	E		C	A	В	L	E	S

Appté Ch. R.



Neloton d'amour En fait d'amour, Angèle pose un de ces lapins!..